

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'OPCA Intergros et l'iaelyon – Université Jean Moulin reçoivent le prix AEF pour la mise en place d'un cursus avec double certification

Paris, le 17 mars 2017. Dans le cadre du salon de l'Enseignement supérieur et de la recherche qui se tient les 16 et 17 mars au Palais des Congrès de Paris, le groupe AEF a décerné son prix dans la catégorie « formation continue » à Intergros, l'OPCA du commerce de gros et international et l'iaelyon School of Management - Université Jean Moulin pour la mise en place d'un cursus avec double certification.

A l'origine de ce partenariat, la volonté d'Intergros de **proposer aux managers des PME adhérentes à l'OPCA une formation universitaire diplômante couplée à une certification de branche**. Ainsi, sur la base d'un accord-cadre établi en 2015, le partenariat entre Intergros et l'IAE de Lyon permet d'acquérir une **double certification : un diplôme d'université de niveau Bac+3 (« Négociation et pilotage de l'action commerciale » et « Management opérationnel et pilotage du changement ») couplée à l'un des 6 CQP (certificats de qualification professionnelle) de la branche des commerces de gros, à savoir :**

- le CQP vente itinérante en commerce de gros
- le CQP vente sédentaire option vente à distance
- le CQP vente sédentaire option vente sur site
- le CQP Manager d'équipe commerciale itinérante
- le CQP Manager d'équipe commerciale sédentaire
- le CQP Responsable d'unité commerciale

Sélectionné dans le cadre d'un appel d'offre pour l'adéquation des formations enseignées avec les métiers de la branche des commerces de gros, l'iaelyon a pu démarrer avec l'OPCA le travail d'ingénierie dès l'automne 2015. Les responsables pédagogiques des formations concernées ont ainsi travaillé sur les référentiels de compétence et ont établi des grilles de correspondance entre les compétences attendues dans les CQP et celles attendues dans les diplômes, prouvant module par module que les objectifs de compétences attendus dans les CPQ étaient bien atteints.

Ce parcours s'effectue sur une durée de 13 mois, à raison de 2 jours par mois, permettant ainsi aux salariés d'entreprises de le suivre tout en ménageant leur activité.

Il ne coûte rien à l'entreprise : **les coûts pédagogiques sont entièrement financés sur les fonds mutualisés**, la formation étant accessible dans le cadre de la période de professionnalisation, du CPF ou du contrat de professionnalisation.

Initialement, l'accord-cadre portait sur une double certification reposant sur le seul diplôme « Négociation et pilotage de l'action commerciale » et le CQP « vente itinérante en commerce de gros ». Composée de 9 stagiaires, la première promotion a démarré au printemps 2016 et soutient son projet professionnel en mars 2017. Cette opération pilote a suscité un intérêt certain auprès des entreprises adhérentes d'Intergros. L'OPCA Intergros et l'iaelyon ont alors décidé de l'élargir à

d'autres diplômes universitaires et CQP : deux promotions (une par diplôme) d'environ 10 personnes chacune ont ainsi démarré début 2017.

Pour Michel Mourgue-Molines, Directeur général d'Intergros : « *Pour Intergros, monter ce partenariat a été un challenge qui a mis 18 mois à aboutir. Son plus grand intérêt réside dans le fait de sécuriser les parcours de salariés qui ne sont pas spontanément enclins à se former dans un cadre universitaire. Nous prévoyons à présent de dupliquer ce modèle à d'autres certifications telles que le CQP Logistique* ».

Pour Corinne Forgues, Directrice du développement de la formation continue à l'iaelyon School of Management - Université Jean Moulin: « *Pour l'IAE, ce partenariat est l'opportunité de toucher des entreprises de taille moyenne qui ne sont pas naturellement enclines à se tourner vers l'Université pour leurs projets de formation.* »

A propos d'INTERGROS

INTERGROS est l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) du commerce de gros et international. En 2015, INTERGROS a collecté 206 millions d'euros auprès de 39 000 entreprises employant près de 470 000 salariés, parmi lesquelles 31 000 de moins de 10 salariés, permettant de financer la formation de 153 000 salariés en vue de favoriser leur adaptation à l'évolution de leurs métiers.